

Maurice Lagueux

Professeur de philosophie, retraité de l'Université de Montréal

1983

“Un défi
pour la pédagogie
universitaire :
le plagiat inconscient.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée conjointement par Monsieur Maurice Lagueux, qui a relu et corrigé les erreurs laissées lors de la reconnaissance de caractères, et par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie retraité du Cégep de Chicoutimi à partir de :

Maurice Lagueux
Professeur de philosophie, Université de Montréal

“Un défi pour la pédagogie universitaire : le plagiat inconscient.”

Un article publié dans la revue *PÉDAGOGIQUES, revue de pédagogie de l'enseignement supérieur*, vol. 4, no 1, automne 1983, pp. 97-103. Ce texte a été originalement publié dans le journal *LE DEVOIR*, Montréal, les 23 et 24 août 1982.

[Autorisation accordée le 20 septembre 2010 par l'auteur de diffuser cet article dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : maurice.lagueux@umontreal.ca

Site web principal : <http://www.lagueux-maurice.org/>
<http://www.philo.umontreal.ca/personnel/professeur/lagueux-maurice/>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

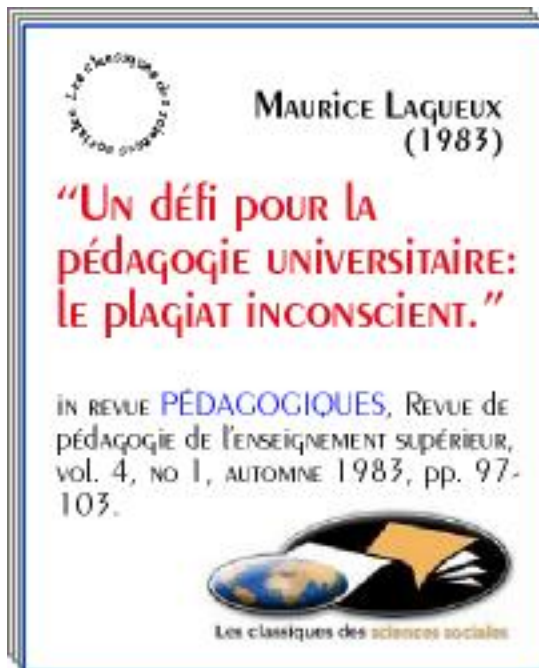
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 30 mai 2012 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Maurice Lagueux
Professeur de philosophie, Université de Montréal

**“Un défi pour la pédagogie universitaire :
le plagiat inconscient.”**



Un article publié dans la revue *PÉDAGOGIQUES, revue de pédagogie de l'enseignement supérieur*, vol. 4, no 1, automne 1983, pp. 97-103. Ce texte a été originalement publié dans le journal *LE DEVOIR*, Montréal, les 23 et 24 août 1982.

[97]

Maurice Lagueux
Professeur de philosophie, Université de Montréal

**“Un défi pour la pédagogie universitaire :
le plagiat inconscient.”**

Un article publié dans la revue *PÉDAGOGIQUES, revue de pédagogie de l'enseignement supérieur*, vol. 4, no 1, automne 1983, pp. 97-103. Ce texte a été originalement publié dans le journal *LE DEVOIR*, Montréal, les 23 et 24 août 1982.

Le terme « plagiat » évoque généralement dans les milieux académiques l'un de ces événements présumés rarissimes dont on parle à mots couverts parce qu'ils provoquent aisément l'indignation. Pourtant, si l'on voulait considérer comme des plagiats plus ou moins dilués les diverses formes d'appropriation camouflée et souvent à peine consciente de la pensée d'autrui, il faudrait reconnaître que ce type de larcin n'a rien d'exceptionnel et que ses manifestations dénoncées de temps à autre ne sont que la pointe d'un iceberg dont les proportions devraient paraître inquiétantes.

Cette forme diluée de plagiat est même devenue une sorte de *modus vivendi* pour nombre de ceux qui sont appelés à manipuler, souvent par devoir, une écriture savante tout en demeurant incapables de faire de celle-ci le moyen d'expression de leur pensée propre. On s'en convaincra ici en se demandant de quelle façon tant d'étudiants que la démocratisation de l'enseignement a poussés vers l'université parviennent à s'installer tant bien que mal dans le monde hermétique de l'écriture savante.

La réponse à cette question laissera percevoir l'ampleur d'un problème dont les ramifications ont pénétré tout notre système d'éducation et sur lequel il paraît indiqué de se pencher en cette

période de rentrée scolaire [98] et universitaire. C'est en effet depuis la petite école jusqu'à l'université que nous est imposé un culte inconditionnel de l'écriture savante souvent au mépris de l'écriture personnelle qu'on aura vite tendance à qualifier de trop « naïve ». Le tout commence à l'école primaire où l'on a décidé « d'initier » les enfants à la « recherche » : qu'y a-t-il de plus rassurant pour des éducateurs que de savoir que ces enfants tapageurs qui se bousculent sans relâche dans la cour d'école produisent aussi de bien « belles recherches » sur les Indiens d'Amérique ou sur les reptiles de l'ère secondaire ? Pourtant on peut craindre que les recherches les plus valorisées ne soient pas celles où le petit « chercheur » s'en tient aux observations beaucoup trop naïves qui sont à sa portée, mais plutôt celles où le travail aura consisté à recopier les passages les plus colorés de l'encyclopédie familiale. On peut craindre aussi que le recours aux guillemets et aux références dans ce cas ne suscite guère d'enthousiasme, car l'enfant sent d'instinct qu'une simple succession de citations ne ferait pas suffisamment « personnel ».

Au collège puis à l'université, ces chercheurs en herbe seront souvent appelés à rédiger de longs travaux beaucoup plus prestigieux et plus exigeants que les examens à l'ancienne mode. Tellement plus exigeants à vrai dire que bien peu parmi eux sont en mesure de produire les quatre ou cinq travaux de 20 à 30 pages chacun qui peuvent leur être demandés à chaque trimestre. Quand un étudiant de philosophie par exemple doit, au cours d'un seul trimestre, produire un travail sur la connaissance chez Platon, un autre sur la philosophie de l'Histoire, un troisième sur la critique des idéologies, un quatrième sur l'épistémologie des sciences physiques et un cinquième sur l'esthétique du nouveau roman, il a amplement l'occasion de s'exercer à la recherche, mais en quoi consistera cette « recherche » s'il n'est pas d'un calibre intellectuel tout à fait exceptionnel qui le situerait d'emblée à peu près au niveau de ses professeurs (lesquels, au mieux, s'essoufflent au cours d'une année à achever un ou deux articles sur des sujets de moindre envergure) ? Assez typiquement, elle consistera à repérer un ou deux livres sur le sujet en question, à prendre en note les passages qui frappent le plus l'imagination et à recoudre ensuite avec plus ou moins de bonheur les matériaux ainsi retenus. A bon droit, on se réjouira de ce que l'étudiant, pour ce faire, ait su trouver le chemin de la bibliothèque et pris contact avec les auteurs les plus

sérieux (il ne pouvait se contenter indéfiniment de l'encyclopédie de papa) et, puisqu'il est quand même permis d'être optimiste, l'on se dira qu'à force de resservir ainsi ce qu'ont écrit des maîtres aussi recommandables, il finira peu à peu par se faire la main. Pourtant s'il est vrai qu'on peut apprendre à peindre en reproduisant de mieux en mieux les œuvres des grands maîtres, il est douteux qu'on puisse apprendre à écrire en transcrivant, fût-ce de mieux en mieux, les plus admirables passages du meilleur des écrivains.

[99]

Que faire si l'on constate que, pour un trop grand nombre d'étudiants, ces travaux se réduisent à un tel exercice de transcription et de camouflage ? On pourrait, bien sûr, leur déconseiller ce genre d'exercice, car on peut vivre très honorablement sans s'évertuer à noircir du papier en vue de le faire ressembler à un travail de recherche. Mais on hésitera à le faire en se rappelant que l'on ne saurait, dans les conditions actuelles, être diplômé en diverses matières sans cela et que dans notre société « plus de diplômés » vaut toujours mieux que « moins de diplômés ». On se leurrerait par ailleurs en croyant que le mal se dissipera comme par enchantement au moment où l'étudiant s'attaquera à la rédaction d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat. Quand on s'est habitué à cette façon de faire depuis une quinzaine d'années, on ne devient pas personnel par une sorte d'osmose; on risque plutôt de ne faire de progrès que dans l'art de dissoudre dans un flot de mots l'usage que l'on continue à faire de la pensée des autres.

Certains toutefois ne comprennent guère pourquoi il faudrait s'embarrasser de tant de détours à vrai dire superflus. C'est ainsi qu'une étudiante m'a assuré qu'elle avait été victime de la plus incroyable des injustices le jour où son mémoire avait été refusé. Elle avait candidement copié, sans la moindre référence, des paragraphes entiers d'un article de son propre directeur de recherche, de même que de nombreux passages d'un texte du second correcteur de son mémoire, texte qu'elle lui avait d'ailleurs emprunté personnellement au moment de la « rédaction ». Sincèrement convaincue qu'on ne pouvait écrire un texte autrement, elle avait fait à découvert ce que d'autres font moins ostensiblement en se méritant peut-être par là de prestigieux diplômes. Pourquoi faudrait-il, après tout, valoriser à ce point l'art du camouflage ?

Car, on l'aura compris, tous ces textes empruntés ne sont pas toujours reproduits avec fidélité et exactitude. Souvent leur second « auteur », histoire sans doute de donner à son intervention une touche plus « personnelle », s'avise de modifier le texte original en sautant quelques lignes, en inversant l'ordre des phrases ou mieux, en remplaçant çà et là quelques mots par leurs équivalents. J'en donnerai ici un seul exemple suffisamment éloquent à mon sens. Il s'agit d'un article constitué presque uniquement de bouts de phrases copiés sans guillemets de *La Phénoménologie de la perception*, l'ouvrage le plus célèbre de Maurice Merleau-Ponty à qui l'article voulait rendre hommage. Par exemple, en parlant du mont Hymette, Merleau-Ponty observait : « J'ai beau, en considérant ces pentes roussies, me dire que les Grecs les ont vues, je ne parviens pas à me convaincre que ce soient les mêmes. Au contraire Paul et moi nous voyons 'ensemble' le paysage, nous lui sommes co-présents, il est le même pour nous deux [...] », (p. 464-465). Au lieu de citer ce passage avec guillemets et références, l'auteur de l'article préfère y aller de ses propres réflexions également [100] inspirées par l'Hymette : « Pourtant je ne peux pas me persuader que ces collines brunes que je vois sont celles que voyaient les Grecs. Au contraire, quand Jean et moi contemplons un paysage *ensemble*, nous sommes 'co-présents' à ce paysage ; il est le même pour nous deux. [...] » (p. 116).

Dans l'article, ces lignes sont parmi celles qui s'écartent le plus audacieusement du texte copié. En remplaçant « Paul » par « Jean » et les « pentes roussies » par les « collines brunes », l'auteur espérait apparemment transmuier la phrase empruntée en une phrase de son crû. Ce genre d'exercice auquel s'astreignent d'ailleurs nombre d'étudiants désireux de traduire dans « leurs propres mots » les textes qu'ils ont le plus appréciés devrait pourtant paraître un peu pathologique à quiconque observe que dans la mesure même où la qualité de ces textes les rend dignes de mention, toute la contribution de celui qui les utilise aura consisté à leur donner à grand peine une forme beaucoup moins heureuse que leur forme initiale.

Or qui, dans l'article cité ici, s'est adonné ainsi à ce puéril exercice dont on doute peut-être encore que des étudiants sérieux puissent vraiment s'y livrer ? Nul autre qu'un professeur de la Sorbonne dans un article publié dans le numéro du premier trimestre 1962 de la prestigieuse *Revue philosophique de la France et de l'Étranger* (bien

que cette maladie ne soit nullement propre à la philosophie) subventionnée par le CNRS et dirigée alors par un autre éminent professeur de la Sorbonne qui avait certes pour politique de ne publier que les textes les plus dignes de l'être. Cet exemple montre bien que d'insipides collages peuvent passer pour des contributions authentiques même aux plus hauts niveaux, mais je m'en voudrais de laisser penser qu'il est représentatif de la production académique qui est le plus souvent d'un tout autre calibre. Pourtant dans un contexte où la quantité des publications se trouve valorisée, il ne faut pas s'étonner de ce que divers ouvrages, au moins dans plusieurs de leurs parties, se contentent de reprendre des idées et des formules glanées çà et là dans la littérature.

Bien des auteurs auront appris au cours de leurs études que recourir constamment à des guillemets pour avertir leurs lecteurs qu'ils ne leur proposent rien de bien neuf, c'est non seulement tuer dans l'œuf toute possibilité de passer pour original, mais c'est aussi mettre sérieusement en question la raison d'être de leurs écrits...

On se refusera pourtant, et je le comprends très bien, à admettre qu'une part importante de l'élite intellectuelle de notre société se soit laissée aller à d'aussi odieuses tromperies. Qu'on se rassure sur ce plan du moins : la morale est sauve, mais le mal n'en est que plus profond. La pratique dénoncée ici n'a rien de malhonnête ; elle est même parfaitement innocente parce que parfaitement inconsciente.

[101]

S'il s'agissait de plagiats visant à l'obtention à moindres frais de louanges publiques ou de diplômes universitaires, mais concoctés avec astuce de manière à déjouer, à force de finesse, les lecteurs les plus avertis, la situation serait plus révoltante, peut-être, mais bien moins inquiétante, car les diplômes après tout sont censés consacrer des qualités intellectuelles — dont l'ingéniosité — et non point les vertus de leurs récipiendaires. Ce qui est plus inquiétant ici, c'est justement que la pratique évoquée soit adoptée en toute bonne foi par les victimes de ce qu'il faut bien appeler une maladie de la culture. Elle est le fait de ceux qui croient sincèrement qu'en un monde saturé d'idées écrire ne saurait plus rien vouloir dire d'autres que ressasser, pour ainsi les faire « siennes », des idées déjà énoncées. Elle est le fait de ceux qui, en vertu d'un triste malentendu, ont cru qu'on ne pouvait

plus être l'auteur de son texte depuis que des penseurs, d'ailleurs hautement personnels, comme Michel Foucault, se sont interrogés sur les fondements théoriques de la notion d'auteur. Elle est le fait de ceux à qui l'on enjoint de penser et de mettre leur pensée par écrit et qui ne trouvent alors rien de mieux à faire que de reproduire, tant bien que mal, les modèles proposés.

Que de fois n'a-t-on pas entendu un étudiant, à qui l'on reprochait d'avoir copié chez tel auteur de longues phrases de son travail, répondre avec la plus grande sincérité que cet auteur disait précisément ce qu'il souhaitait dire et qu'il ne voyait pas pourquoi il aurait dû s'interdire de reprendre une formulation qui exprimait si bien sa propre pensée. Comment lui faire comprendre que, au terme d'un véritable travail de recherche, il est si rare qu'un auteur dise précisément ce qu'on veut dire qu'il faut alors en effet reprendre ces formules précieuses, quand on en trouve, et surtout les mettre entre guillemets (avec référence précise) pour permettre au lecteur de savourer lui aussi dans leur contexte des passages si dignes de mention ? S'il faut, répondra-t-on, farcir ainsi un texte de références et de guillemets, qu'advient-il de cette spontanéité qui en fait souvent le charme et la « personnalité » ? Comment faire comprendre à qui tient de tels propos qu'un écrit, pour peu qu'il ne se réduise pas à des éléments empruntés à autrui, est d'autant plus personnel que son auteur sent le besoin d'isoler par des guillemets tout ce qui n'est pas l'expression immédiate de sa propre pensée ?

Sans doute un auteur peut-il de façon fort utile résumer les thèses d'un autre, mais qui l'empêche alors de le faire voir clairement à son lecteur en l'invitant par là à juger de sa fidélité et non pas, abusivement, de son originalité ? Sans doute un auteur peut-il recourir à bien des expressions consacrées dont il serait pédant d'indiquer l'origine parfois incertaine, mais de telles expressions, qui supposent la complicité tacite du lecteur, ne risquent jamais d'être prises pour une trouvaille de l'auteur qui ne s'en sert, au contraire, que pour mettre en relief ses propres [102] idées. Non, rien de tout cela ne peut expliquer que de longues phrases empruntées, avec ou sans altérations, viennent si souvent meubler des écrits qui n'ont rien d'autre à offrir au lecteur.

Comment expliquer alors l'inertie des maîtres et des experts qui devraient dénoncer impitoyablement un tel état de choses ? Nul besoin

de mettre en cause leur sens des responsabilités ou même leur compétence. Car notre problème tient à ce que ceux qui se trouvent un peu honteux du bas niveau auquel les confinerait une écriture personnelle axée sur leurs modestes expériences intellectuelles, tendent à adopter un autre type d'écriture qui n'a plus rien de personnel. Or, si la compétence du spécialiste lui permet bien de repérer les idées originales qui font avancer le savoir, elle ne l'aide en rien à départager ces deux types d'écriture qui, pas plus l'une que l'autre, ne font vraiment « avancer le savoir ».

Pour y arriver, il est nécessaire de recourir à des méthodes apparentées plutôt à celles de Sherlock Holmes — méthodes que des évaluateurs de travaux, ne serait-ce que par pudeur, se refusent généralement à adopter. A une époque où je demandais encore à mes étudiants de rédiger des « travaux » trimestriels et où j'avais pris la peine de m'astreindre à cette démarche un peu odieuse, en passant de longues heures à la bibliothèque à vérifier (à l'aide d'index, quand ils existaient) divers passages d'ouvrages que le plus souvent je n'avais jamais lus et sur la piste desquels me mettait parfois la bibliographie du travail suspect, j'ai pu établir que 20% des travaux que je corrigeais intégraient de nombreuses et longues phrases empruntées sans guillemets ni références. Comme ce ne sont pas les travaux les meilleurs, comme on serait porté à le penser, mais bien les plus mal écrits qui sont les plus suspects — on a déjà vu pourquoi — je ne doute aucunement que je n'aie pu retracer ainsi qu'une faible part des cas de ce genre. Une simple lecture peut au mieux engendrer de forts soupçons chez le lecteur averti, mais qui oserait mettre en cause la validité, voire l'honnêteté, d'un travail intellectuel sur la base de simples soupçons ?

Peut-être pensera-t-on alors qu'il est toujours possible de vérifier de tels soupçons en contre-interrogeant son auteur, par exemple dans un examen oral. Illusion, car il faudrait alors supposer que l'auteur d'un travail comprend forcément ce qu'il écrit. Hélas, il n'en est rien et si l'on parlait de plagiat chaque fois qu'on rencontre un « auteur » manifestement incapable de comprendre le langage qu'il emploie, le résultat serait catastrophique. On ne peut quand même pas inciter de jeunes auteurs à adopter une écriture savante qu'ils ne maîtrisent pas et du même souffle les accuser de plagiat du seul fait qu'ils ne maîtrisent pas cette écriture. Toute la difficulté est de départager ceux qui sont

en passe de parvenir à mettre une écriture personnelle au service de réflexions souvent mal [103] articulées et ceux qui se contentent d'apprendre à manipuler mécaniquement une écriture savante en s'éloignant toujours plus d'une écriture vraiment personnelle.

Cette appropriation souvent inconsciente de la pensée d'autrui se fait d'ailleurs de bien des façons qu'il faut savoir distinguer. On pourrait étaler les techniques utilisées le long d'un subtil dégradé qui irait progressivement (1) du plagiat au sens strict relativement peu fréquent malgré tout (2) aux camouflages recourant à des techniques assez grossières (mots remplacés par des synonymes, lignes sautées ou inversées, passage de l'actif au passif ou vice versa...) puis (3) aux camouflages recourant à des techniques plus sophistiquées comme la modification plus travaillée de phrases finissant par constituer un texte dont l'essentiel (la structure) est emprunté, à l'insu du lecteur et enfin (4) aux textes parasites qui reprennent d'un auteur l'essentiel de son langage en parvenant à faire sonner des phrases très sensiblement comme celles de cet auteur dont la notoriété garantit alors crédibilité et succès à ce qui se rattache à sa pensée. Cette dernière pratique, à laquelle un étudiant n'accède généralement qu'à la suite d'un long apprentissage, permet de s'installer à demeure dans l'écriture savante à ceux qui, sans pouvoir dans leurs écrits adopter un style personnel, trouvent un peu puérides les techniques de collage évoquées plus haut. Bien rares en tout cas seront les étudiants appelés à rédiger des travaux qui échapperont à toutes ces formes d'appropriation de la pensée d'autrui, tant il est vrai que notre système d'éducation tend à valoriser et non pas à décourager ces emprunts camouflés.

S'il fallait en effet renoncer à ces pratiques dont la vanité ne me paraît pas faire de doute, ce serait toute une conception de la vie académique qui s'effondrerait aussitôt, car il faudrait qu'à tous les niveaux les écrits se réduisent à n'être que l'expression de la pensée effective de leurs auteurs. Les écoliers devraient manifester leur précocité scientifique autrement qu'en réalisant d'impressionnantes « recherches » sur les dinosaures ; les étudiants devraient dans leurs travaux n'utiliser qu'un langage qu'ils maîtrisent pour ne parler que de ce qu'ils connaissent, au risque, dans bien des cas, de se sentir un peu à l'étroit ; bien des auteurs devraient réduire considérablement le rythme de leurs publications pour s'en tenir à celles qui, dans leur ensemble, apportent vraiment des éléments nouveaux. Le sacrifice

serait grand, on le voit, et je doute fort que notre société soit prête à y consentir ; je n'en crois pas moins cependant que la revalorisation de la fonction de chercheur qu'on a tellement prise à partie ces derniers temps, doit passer par une affirmation des exigences véritables de la recherche et de l'écriture qui ne va pas sans la mise à nu de ces succédanés de la recherche fondés sur le plagiat inconscient qui ont permis de mettre à la portée de tous l'enivrante illusion de penser.

Fin du texte.